

APEI de la Vallée de Chevreuse

Le Secrétariat

BP 1028

91940 LES ULIS

Tél. : 01 69 07 49 41

e-mail : apei.chevreuse@wanadoo.fr

Site Internet: apei-vallee-chevreuse.asso.fr



N°201

Mai 2011

Sommaire :	pages
Le mot du Président	1-2
Un hommage simple et mérité	3-4
Entretien avec C. Cadot	5
Actualités sociales.....	6
Petit rappel – Lu pour vous	7
Transfert en Bretagne	8-9
Club de l'amitié.....	10
Infos diverses	11
Commissions de travail du CA	12

Le mot du Président

Chers parents et ami(e)s de l'Apei de la Vallée de Chevreuse,



C'est avec beaucoup de plaisir que je profite de la possibilité qui m'est offerte par la publication de notre nouveau numéro de Puzzle de vous donner quelques nouvelles récentes de votre association et de vos établissements.

Elu depuis Juillet 2010, ce nouveau mandat de Président de l'Apei de la Vallée de Chevreuse a démarré «sur les chapeaux de roues» et j'ai pu mesurer combien la gestion de notre association et de nos établissements demandait d'engagement et de travail de tous les jours. J'ai ainsi été en mesure d'apprécier l'engagement indéfectible de notre précédent président,

Jacques Houssarsky, durant les 15 années d'implication sans faille, de travail assidu et de sacrifices personnels qu'il a bien voulu consacrer au bénéfice de nos résidents et de notre association. Je tiens une fois encore à lui rendre un très sincère hommage pour cet engagement exemplaire.

Un mois après mon élection, nous décidions de déposer un recours auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris, face à un budget 2010 et à un taux d'occupation imposé par le Conseil Général de l'Essonne à notre Foyer Vignes et Tilleuls, incompatible avec la bonne marche de cet établissement. Le dossier est passé en audience le 29 avril et nous en attendons sereinement le jugement.

Depuis, nous avons établi avec le Conseil Général de l'Essonne des relations quotidiennes de partenariat et de collaboration en toute transparence pour apporter des solutions garantes de la pérennité et du développement de nos établissements.

Nous avons mis en place dans nos deux établissements des mesures simples de maîtrise des dépenses car **notre première priorité** a été de recouvrer une situation budgétaire plus saine et nous garantissant un avenir sans nuages de nos établissements et de leurs fonctionnements. Ces quelques mesures simples commencent à porter leurs fruits et cette situation budgétaire s'améliore déjà très significativement. Une partie très importante de ces difficultés était liée à des dysfonctionnements entre les organismes orienteurs et payeurs du Conseil Général, et



là aussi, nous sommes en train de trouver ensemble les solutions nécessaires.

Les comptes administratifs 2010 de nos deux établissements ont mis en évidence l'impact très positif de ces mesures et de ces discussions avec notre organisme financeur.

Notre seconde priorité a été de restaurer un fonctionnement normal du CVS de la Maison de Vaubrun, après des mois de tensions au sein de cette structure essentielle. Là aussi, nous sommes maintenant en présence d'un nouveau fonctionnement qui a su redonner à cette instance les qualités d'écoute, d'échanges, de partage d'idées, indispensables au fonctionnement optimal de notre établissement.

Notre troisième priorité pour l'année à venir concerne le regroupement associatif que demandent nos instances de tutelle au sein duquel nous souhaitons jouer un rôle moteur majeur. Notre principale préoccupation dans ce dossier est de conserver nos particularités et le caractère d'association de parents au futur regroupement. C'est un dossier important et complexe, mais nous nous y sommes engagés avec passion et détermination.

Nous avons dû également gérer la démission de notre précédent directeur, Jean-Pierre Delhay, et nous avons décidé de confier ce poste important à Catherine Cadot, auparavant chef de service éducatif du Foyer Vignes et Tilleuls. Là aussi, nous avons initié avec notre nouvelle directrice un mode de fonctionnement entre elle et votre Conseil d'Administration fondé sur la confiance, la transparence, la délégation et donc le contrôle. Tout démarre sous d'excellents auspices et nous sommes convaincus que cette nouvelle organisation apportera tout le bien nécessaire au fonctionnement de nos établissements dans un climat serein et professionnel, mettant l'accent sur la responsabilité de toutes et de tous nos professionnels au bénéfice des conditions d'accueil de nos résidents.

Vous l'aurez compris à la lecture de ces quelques lignes, notre préoccupation essentielle et permanente concerne en effet le bien-être, le bonheur et l'épanouissement de nos résidents. Tout ce que nous sommes en train de mettre en place, toute notre énergie et notre engagement n'ont de but que de contribuer à donner à nos enfants, qu'ils soient jeunes adultes ou seniors, la place qui leur revient dans notre société, en reconnaissant et en développant leurs possibilités, leurs talents et leurs compétences et en tenant compte de leurs souhaits, de leurs envies et de leur plaisir.

Tout ceci ne serait certes pas possible sans un Conseil d'Administration et un Bureau forts, soudés, dynamiques et entreprenants. Et je voudrais rendre ici hommage à toutes et à tous vos administrateurs qui ne comptent jamais les heures qu'ils consacrent à votre association. J'apprécie beaucoup de travailler à leurs côtés et c'est pour moi un réel honneur d'animer cette équipe.

Je souhaitais donc vous tenir informés de tous ces changements. Nous avons également décidé d'amplifier la communication entre votre association et vous-mêmes et vous pourrez très prochainement découvrir une nouvelle version de notre site internet. Nous tenterons aussi d'augmenter les occasions de vous rencontrer au cours de l'année.

N'hésitez jamais à nous contacter si vous souhaitez nous faire remonter des remarques, des critiques, des questions ou des informations. Nous sommes là pour cela et c'est notre rôle et notre mission que de vous apporter toutes les informations nécessaires.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de **notre prochaine Assemblée Générale du 16 Juin prochain**, je vous prie de croire en l'expression de mes plus dévouées et amicales salutations.

Olivier Bergis
Président de l'Apei de la Vallée de Chevreuse



Un hommage simple et mérité

Le 26 novembre dernier, des adhérents, des administrateurs, des résidents et des salariés de nos établissements, des responsables locaux, se sont retrouvés aux Ulis pour témoigner toute leur amitié et leur reconnaissance à Jacques Houssarsky qui, durant quinze ans, a assuré la présidence de notre association.

Pour l'avoir accompagné au cours de ses mandats successifs, je tenais à saluer ses qualités humaines et son action. Il me semble que rappeler ici la teneur de ce que j'ai dit à l'occasion de cette petite cérémonie, c'est retracer quelques moments forts de notre histoire.



Au départ du parcours associatif de Jacques, il y a eu la naissance de Frédéric puis plus tard, la prise en charge de celui-ci à l'IMPRO de Palaiseau et la rencontre avec Slavik de Kouchkovsky. C'est ce dernier qui l'a fait entrer au Conseil d'Administration de l'Apei et qui l'a choisi comme vice-président... La disparition subite de Slavik au printemps 1994 a conduit Jacques à devenir président.

Avec détermination, finesse et mesure, il a œuvré pour le bien de l'Association, et celui des personnes handicapées mentales et de leurs familles qui appréciaient son sourire et son dévouement.

Son sens de l'écoute, sa disponibilité (alors que dans le même temps il avait de lourdes responsabilités professionnelles), ses compétences, tout cela a permis à l'association de se développer pleinement, d'autant plus que Jacques savait travailler en équipe et accorder sa confiance à ceux qui l'entouraient.

En parcourant les comptes rendus de nos nombreux Conseils d'Administration, j'ai pu mesurer le travail qui a été fait sous son égide, qu'il s'agisse des structures d'accueil que nous avons mises en place, de l'accompagnement des familles, des relations avec les associations soeurs ou avec les instances administratives dont nous dépendons, surtout le SIEI et le Conseil Général.

Son grand chantier a été la création du Foyer Vignes et Tilleuls : que d'enthousiasme pour bâtir ce projet pilote autour de Sylvie Clapier son instigatrice, enthousiasme maintes fois battu en brèche par les difficultés d'implantation !

Heureusement, les communes de Gometz-le-Châtel et de Saulx-les-Chartreux nous ont accueillis.

Parallèlement, La Maison de Vaubrun n'a pas été oubliée. Il a fallu veiller à son fonctionnement quotidien, faire face aux aléas liés à la mobilité du personnel. Très vite est



apparue la nécessité d'augmenter la surface de l'établissement ainsi que ses capacités d'accueil pour répondre aux besoins des familles, pour proposer des activités supplémentaires et pour améliorer la qualité de vie des résidents.



Par ailleurs, en homme ouvert, Jacques a voulu diversifier les partenariats de l'APEI, avec les associations locales : Emeu, Bleu Soleil, Musique et Partage, par exemple, afin de favoriser l'accès des personnes handicapées mentales aux loisirs, à la vie culturelle et artistique, partenariats aussi avec les mairies pour mener des actions de sensibilisation et d'intégration.

En outre, sous sa présidence, l'Apei a mobilisé ses fonds propres pour acquérir des locaux. A Saulx-les-Chartreux, ils sont destinés à l'hébergement des résidents du foyer Vignes et Tilleuls. Au centre ville des Ulis, nous avons installé notre secrétariat ; ce qui a permis de renforcer nos liens avec les adhérents, de recevoir des familles souvent en grande détresse, faute de solution d'accueil pour leur enfant ou d'informations sur les démarches à entreprendre.

Voilà un aperçu du travail réalisé et des multiples responsabilités de président, responsabilités qui n'ont cessé de devenir plus complexes au fil des réformes touchant le domaine médico-social.

Ces dernières années, au moment de renouveler le bureau, Jacques nous répétait que le mandat d'un président n'était pas sans limites... Et il a franchi le pas au printemps 2010. O. Bergis était prêt à assurer sa «succession», - il a déjà pu mesurer l'ampleur de la tâche et s'y est attelé avec ardeur...

Après ces années bien chargées, comment ne pas reconnaître à celui qui ne s'est pas ménagé, le droit de vivre un peu plus pour lui et pour les siens ! D'autant qu'il n'est pas question d'adieu : Jacques demeure au sein de notre Conseil d'Administration comme président honoraire et il continue son action de bénévole au service des personnes handicapées mentales et de leurs familles, dans plusieurs autres associations engagées dans la même voie.

Qu'il soit remercié, une fois de plus, pour tous ses efforts !



M J Grigis, Vice-Présidente de l'Apei de la Vallée de Chevreuse



Entretien avec Catherine Cadot

Directrice de la Maison de Vaubrun et du Foyer Vignes et Tilleuls



En ce début d'année 2011, l'évènement le plus marquant pour les deux établissements gérés par l'Apei de la Vallée de Chevreuse est sans conteste la nomination de Madame Catherine Cadot au poste de Directrice.

Qu'elle trouve ici l'expression de nos sincères félicitations à cette occasion !

Depuis l'ouverture du Foyer Vignes et Tilleuls (et même quelques mois auparavant puisqu'elle a dû préalablement

recruter des éducateurs et sélectionner, parmi les nombreuses demandes, les résidents à accueillir), elle a occupé le poste de chef de service dans cet établissement. Sa compétence, ses qualités professionnelles et humaines l'ont fait apprécier de son équipe, des familles et des résidents.

Ayant parfait sa formation au cours de ces trois dernières années et acquis le diplôme l'autorisant à exercer la responsabilité de directeur d'établissement spécialisé, elle s'est portée candidate au poste vacant, et sa candidature a été d'autant plus appréciée qu'elle connaissait fort bien nos établissements.

Nous avons voulu lui demander de nous dire sommairement comment elle envisageait ses nouvelles fonctions. Pour elle, l'objectif prioritaire est le bien-être des résidents :

"Nous devons revenir aux fondamentaux, principalement l'accueil, tout spécialement à la Maison de Vaubrun. Il nous faut trouver un fonctionnement équilibré entre les besoins des résidents, leurs souhaits et les contraintes financières. Il est évident que chaque groupe – professionnels, familles, administration – a des attentes d'efficacité qui peuvent se révéler différentes, mais nous devons tous ensemble œuvrer dans la même direction et minimiser des zones d'affrontement stériles qui freineraient immanquablement les initiatives nécessaires, afin de collaborer sans conflit dans l'intérêt des résidents.

Dès maintenant, plusieurs changements sont amorcés : d'une part la restauration, et d'autre part les travaux de réaménagement des locaux de la Maison de Vaubrun, travaux qui devenaient de plus en plus urgents. La Maison de Vaubrun est ouverte depuis plusieurs dizaines d'années, il est temps de revoir l'état des lieux et de repenser le projet d'origine."

Nous avons ensuite brièvement abordé le sujet du regroupement d'associations envisagé à l'échelle du département : "Ce regroupement est obligatoire, mais se révèle moins urgent que prévu. Il nous faut prendre le temps de bien définir nos objectifs afin de nous maintenir en situation de force pour pouvoir garder notre ligne de conduite et notre originalité."



En conclusion, nous reconnâtrons volontiers avec Madame Cadot que nous sommes tous, professionnels, parents, personnel administratif, partie prenante dans l'accueil réservé à nos résidents, et que pour pouvoir agir efficacement au mieux de leurs intérêts, il nous faut agir en concertation, pour une collaboration fructueuse et durable.

Yvonne Olivereau

Actualités sociales

Quelques données intéressantes plus particulièrement les familles touchées par le handicap physique et/ou mental, relevées dans deux numéros récents des ASH (Activités Sociales Hebdomadaires).

Dans le n° 2686, du 10 décembre 2010 :

Le sommeil des personnes handicapées mentales :

Il est très souvent perturbé et les professionnels de santé se reconnaissent assez démunis pour résoudre le problème.

Le handicap mental sévère induit d'importants troubles du sommeil, nécessitant un recours fréquent, voire quotidien, à des tranquillisants et/ou hypnotiques.

C'est ce que révèle une étude récente portant sur 292 familles, qui ont mentionné des troubles du sommeil affectant leur proche handicapé dans 4/5 des cas (ces résultats sont disponibles sur www.reseau-lucioles.org).

Le vieillissement des personnes handicapées :

L'âge de 40 ans semble un âge-charnière à partir duquel on doit faire preuve de vigilance. Il nécessite une personnalisation des réponses médico-sociales - que la personne handicapée soit en institution ou à son domicile – car chacune de ces personnes le vit différemment.

Dans cette optique, une attention particulière sera portée au projet d'établissement, à l'accompagnement lors du trajet et sur le lieu de travail quand c'est le cas. Il faudra peut-être repenser les ressources, et la prise en charge par les aidants.

En effet, les capacités fonctionnelles, déjà amoindries par la présence du handicap, risquent d'être encore diminuées par l'âge alors que concomitamment augmentera le risque des maladies liées au vieillissement.

D'où la nécessité de repérer une éventuelle modification des besoins et attentes de la personne par une étude en trois temps successifs : observation, évaluation, orientation.

Pour ce faire, l'emploi du GEVA (guide d'évaluation multidimensionnelle) est préconisé, et les résultats qui seront obtenus par ce biais permettront d'évaluer les nouveaux besoins et attentes de la personne handicapée vieillissante.

Il est à noter que parallèlement devront évoluer les compétences, pratiques, modes d'organisation des aidants pour ces personnes.



Dans le n° 2700, du 11 mars 2011 :

La scolarité en milieu ordinaire des enfants et adolescents handicapés :

La loi Handicap du 11 février 2005 (qui pose le principe du droit des enfants et adolescents handicapés à être scolarisés en milieu ordinaire) semble peu adaptée pour gérer des situations concrètes.

Scolariser des élèves handicapés en milieu ordinaire nécessite l'implication de chacun des acteurs en présence : établissements, enseignants, parents ...) et l'invention de solutions adaptées à chaque cas individuel.

Qu'en pensent les élèves handicapés ?

74% des collégiens interrogés à ce sujet sont satisfaits d'être scolarisés en milieu ordinaire, mais souhaiteraient plus d'accompagnement humain de la part d'un AVS.

Petit rappel périodique

Dans quelques mois, ce seront les vacances d'été et sans doute le départ vers d'autres horizons, en famille ou avec des organismes spécialisés.
Attention aux formalités administratives à accomplir ou à mettre à jour spécialement en cette période de l'année.

Donc, vérifier - entre autres - que :

- la carte nationale d'identité est toujours valable (délai d'obtention assez long ...),
- la carte d'invalidité (parfois 3 mois de délai) et la carte européenne de stationnement (6 mois de délai ...) ne sont pas périmées,
- les vaccins sont à jour.

Lu pour vous

Dans la revue "POUR LA SCIENCE", n°402, avril 2011 : un article très intéressant intitulé "Autisme, attention aux charlatans", qui vaut la peine d'être lu intégralement avec attention.

Ci-dessous un bref résumé :

A notre époque, le premier réflexe pour obtenir des renseignements supplémentaires en quelque domaine que ce soit, est de recourir à Internet.

Quand on apprend que son enfant est diagnostiqué autiste, on procède généralement à la même démarche.

Sur Internet, certains sites vantent des "traitements biomédicaux" qui sont censés faire effet. Évidemment, il n'en est rien.

Pourtant des centaines de milliers de parents succombent chaque année à l'essai de ces thérapies illusoires, dans l'espoir d'améliorer les symptômes que présente leur enfant autiste.

On va ainsi proposer des livres fort chers, des traitements alternatifs (bien détaillés dans l'article) douteux et se révélant parfaitement inutiles, etc ...



Seule, la thérapie comportementale peut avoir un effet positif mais elle est généralement très coûteuse, son bénéfice n'est pas systématique ni forcément durable à l'arrêt de la stimulation.

Un nombre croissant d'enfants (maintenant 1 sur 140) est diagnostiqué autiste.

Est-ce dû à une redéfinition du syndrome en termes plus généraux de : "troubles du spectre autistique" – ce qui inclut des symptômes moins envahissants du développement – ou y a-t-il réellement une augmentation de la fréquence de l'autisme ?

Les causes de ce syndrome invalidant restent méconnues et la majorité des cas ne relève d'aucun facteur génétique.

Méfiance, donc, en ce qui concerne ces thérapies proposées sur le Net.

L'autisme ne se guérit pas.

Ou alors on ne parle pas de la même chose.

Y. Olivereau

Transfert en Bretagne du Foyer Vignes et Tilleuls

Ce transfert d'activité avait pour objectifs principaux :

- De découvrir le patrimoine de la Bretagne au travers de visites, de randonnées et de sorties entre autres dans la forêt de Paimpont (forêt de Brocéliande), les légendes et les mythes autour de ce lieu chargé d'histoire.
- De permettre aux personnes qui y participent de se détendre dans un contexte rural et agréable.



Notre gîte



Notre groupe devant l'arbre doré du Val sans retour de Brocéliande



Nous avons choisi un gîte collectif situé à Bréguenan (Plougoumelen) dans le département du Morbihan afin d'être stratégiquement placés au centre de tous les lieux intéressants que nous souhaitons faire découvrir aux résidents.

Le gîte est une maison typiquement bretonne ayant toutes les commodités nécessaires afin de recevoir le public que nous prenons en charge. Les espaces à vivre sont spacieux et conviviaux. La maison a une capacité d'accueil de 10 à 12 personnes, équipée de 3 douches, 3 WC, de 9 couchages individuels et 2 couchages doubles. La bâtisse est en parfait état à tous les points de vue.

Au programme de nos vacances bretonnes : visite de la ville de Vannes et balade au bord de la mer dans le golfe du Morbihan, découverte des endroits mystérieux de la forêt de Brocéliande, visite de la ville fortifiée de Guérande et dégustation de glaces, visite des marais salants. Pour finir notre séjour nous avons déjeuné dans une magnifique crêperie. Il va sans dire que nous avons profité de ce séjour afin de découvrir beaucoup de plats locaux (far breton, kouign aman, crêpes).



La cité fortifiée de guérande



Témoignage de Mehdi Otmani résident du foyer Vignes et tilleuls :

«Nous sommes partis une semaine en Bretagne à Plougoumelen, il y avait une très bonne ambiance, nous avons bien rigolé pendant une semaine. Nous avons visité la forêt de Brocéliande et la ville de Guérande, nous avons mangé des crêpes et bu du très bon cidre, nous avons passé un super séjour c'était très cool».

Laurent Gomes, éducateur



Fête de Noël du Club de l'amitié Au Foyer Vignes et Tilleuls de Gometz

Surprise ! Cette année, pour la première fois, au Club de l'amitié, nous avons fêté Noël le 9 Janvier. Cela a permis aux participants de se souhaiter la bonne année en même temps.

Mais au fait, c'est quoi l'amitié ?

Faire des cadeaux ?

Se réunir, se parler ?

Se faire beau ?

Rire et sourire ?

Ecouter de la musique ?

Raconter des histoires ?

En participant au Club on découvre toutes les couleurs de l'amitié.



Comme d'habitude, la fête a réuni parents, enfants et animateurs dans une ambiance chaleureuse et un cadre agréable maintenant devenu familier, celui du Foyer Vignes et Tilleuls à Gometz.

Après l'apéritif et la distribution des cadeaux, toujours très attendus et bien choisis, nous avons déjeuné puis passé l'après-midi ensemble.

Nous remercions madame de Kouchkovsky et madame Houssarsky, grandes « prêtresses » de l'organisation de la journée ainsi que les

bénévoles et tous les participants sans lesquels l'alchimie de cette belle journée n'aurait pas existé.

Anne-Marie Leboeuf



Infos diverses

Temps de parole :

Des professionnels de la Résidence Soleil proposent aux parents d'enfants handicapés de tous âges, aux fratries, aux amis et personnes en situation de handicap des moments d'échanges :

Le premier lundi de chaque mois de 18 h 30 à 20 h

35 rue Jean Mermoz à Massy

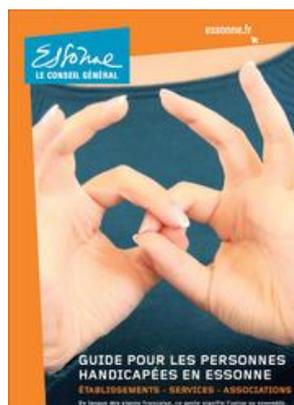
Contact : Madame Jean Joachim, Chef de Service Educatif à la Résidence Soleil

Tél : 01 69 20 73 70

La participation est gratuite, l'adhésion à l'Adapei n'est pas obligatoire.

Guide pour les personnes handicapées en Essonne :

Le Conseil Général de l'Essonne vient d'éditer un guide pratique pour les personnes handicapées et leurs familles.



Ce guide répertorie l'ensemble des établissements, services et associations en fonction de la nature du handicap (mental, psychique, sensoriel, physique...).

Vous trouverez également des réponses sur la scolarisation d'un enfant handicapé, l'établissement le plus adapté au handicap, des propositions de loisirs.

Vous pouvez demander ce guide au 01 60 91 66 59 ou le télécharger sur internet :

Site du Conseil Général de l'Essonne :

- rubrique : Santé/Social (liste déroulante : handicap)

Portes ouvertes à la Maison Valentine :

Dans le cadre de la quinzaine du handicap, organisée par le Conseil Général en remplacement de la manifestation de Chamarande, la Maison Valentine ouvre ses portes :

Le mardi 21 juin 2011

1 Place de l'Orme Saint-Marc 91850 Bouray-sur-Juine

Tél : 01 64 91 92 20

Pour rappel : cet établissement composé d'un Foyer de Vie et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé reçoit 70 personnes handicapées mentales vieillissantes.

Le 21 juin prochain, vous pourrez également rencontrer sur place les associations qui composent l'Adapei de l'Essonne.



Projet «La Lendemain» pour adultes autistes :

M. et Mme Chastenet sont à l'initiative de ce projet innovant d'une ferme agricole et artisanale. Avec d'autres parents ils ont créé l'association **Sauge : Solidarité Autisme Gestion**.

Il s'agit d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) qui sera implanté sur la commune des Molières. Son but est de permettre à des personnes autistes, même sévèrement touchées, d'accéder à une vie active qui ait du sens pour elles.

Contact : [**SAUGEcontact@aol.com**](mailto:SAUGEcontact@aol.com)

Commissions de travail de notre CA

COMMISSION FINANCES

M. CARON
E. DONNAT
M-J. GRIGIS
P. LE GOFF

O. BERGIS
Y. OLIVIEREAU
G. CHEVALIER
J. OZENFANT

M. DE KOUCHKOVSKY
S. CLAPIER
J. BOUILLER

COMMISSION REDACTION DOCUMENTS STATUTAIRES

O. BERGIS
B. VELARD
P. LE GOFF

M.J. GRIGIS
J. HOUSSARSKY
S. CLAPIER

COMMISSION ACTION FAMILIALE ET LOISIRS

M.J. GRIGIS
M. DE KOUCHKOVSKY
C. LOZE

E. DONNAT
A-M. LEBOEUF

COMMISSION CARTES DE VŒUX

E. DONNAT
O. PERIN
C. LOZE

COMMISSION COMMUNICATION/PUZZLE/INTERNET

J. BOUILLER
O. PERIN
M. LEBOEUF
M.J. GRIGIS

A. DURAND
Y. OLIVIEREAU
C. LOZE

